

Certifié conforme à l'original en date du 10/07/2024

Arnaud LAOUEANAN



Comptes annuels

2023

Période du 23/09/2022 au 31/12/2023

SAS 3P LOCATION

33 place Ronde
92800 PARIS LA DEFENSE
Tél.
Fax.
APE : -
Siret : 92127790100010

Cegid
EXPERT

CARMYN

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'orde de LYON

75017 PARIS

Tél. 0144408888

Fax.

Courriel.

Web.

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	14

Comptes annuels

2023

Période du 23/09/2022 au 31/12/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	233 262		233 262
Constructions	1 852 254	69 288	1 782 966
Installations techniques, matériel et outillage industriels	708 620	26 508	682 113
Autres immobilisations corporelles	35 237	1 318	33 919
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 829 373	97 114	2 732 259
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	26 657		26 657
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	265 043		265 043
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	291 700		291 700
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	3 121 073	97 114	3 023 959
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

31/12/2023	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 069 605
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-229 877
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	839 728
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 922 531
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 700
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	2 184 231
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	3 023 959
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 797 172
(1) Dont à moins d'un an (a)	387 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)		102 280	102 280
Chiffre d'affaires net		102 280	102 280
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total produits d'exploitation (I)			102 280
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			235 043
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 114
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
Total charges d'exploitation (II)			332 157
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-229 877
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-229 877

Compte de résultat (suite)

31/12/2023	
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	102 280
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	332 157
BENEFICE OU PERTE	-229 877
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Comptes annuels

2023

Période du 23/09/2022 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P LOCATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 023 959 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 229 877 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 23/09/2022 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise .

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		233 262		233 262
- Constructions sur sol propre		1 852 254		1 852 254
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		708 620		708 620
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		24 128		24 128
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 109		11 109
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		2 829 373		2 829 373
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		2 829 373		2 829 373

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 829 373		2 829 373
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 829 373		2 829 373
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		69 288		69 288
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		26 508		26 508
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		903		903
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		416		416
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		97 114		97 114
ACTIF IMMOBILISE		97 114		97 114

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 657 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	26 657	26 657	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	26 657	26 657	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 069 605,00 euros décomposé en 1 069 605 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2	1,00
Titres émis pendant l'exercice	1 069 603	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 069 605	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 184 231 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 922 531	125 358	532 495	1 264 677
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 700	261 700		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 184 231	387 059	532 495	1 264 677
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 922 530			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-1			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	139 845
Total	139 845

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		102 280	102 280
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL		102 280	102 280

SAS 3P LOCATION

Société par actions simplifiée à capital variable
Au capital de 1.069.605 euros
Siège social : 33 place Ronde, Immeuble Le Village 1 - CS 40245
92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX
921 277 901 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
et le 21 juin, à 15 heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, Chez Ingepar, Immeuble LE VILLAGE 1 – Quartier VALMY 33 Place RONDE CS 40245 - 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX, sur convocation de la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires. A leur entrée en séance, les associés ont signé ladite feuille de présence en leur nom personnel ou en qualité de mandataire.

La séance est présidée par Monsieur Arnaud LAOUENAN agissant en qualité de Représentant permanent de la société.

En l'absence d'associés présents, aucun scrutateur n'a été désigné. Madame Francine DOYURAN a été désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée convoquée une première fois le 12 juin 2024 n'a pu valablement délibérer faute de réunir le quorum nécessaire.

L'assemblée, en mesure de délibérer valablement et de prendre ses décisions à la majorité requise, compte-tenu des quorums constatés sur cette feuille de présence, est donc déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts à jour,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ainsi que les copies des contrats relatifs à l'opération réalisée par la société ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la Présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Présidence,
- Approbation des comptes et affectation du résultat,

- Ratification des actes accomplis par la Présidence lors de la mise en place des opérations de location,
- Conventions visées à l'article L227.10 du Code de commerce,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Monsieur le Président ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à – 229.877 euros, de la manière suivante :

- reporter purement et simplement la perte de l'exercice s'élevant à : – 229.877 €
Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale, ratifie l'ensemble des actes accomplis par le Président dans le cadre de la mise en place et de la gestion des opérations de location réalisées par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et dont les copies ont été tenues à leur disposition dès avant la présente réunion au siège social de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée Générale est informée que des honoraires ont été versés par votre société aux sociétés INGEPAR et I2F PF, en rémunération de leurs prestations de montage :

- 101.546 € en faveur de INGEPAR
- 101.757 € en faveur de la SAS I2F PF

L'assemblée générale prend acte de la convention d'assistance dans l'arrangement des opérations d'investissement Outre-Mer relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce conclue au cours de l'exercice écoulé telle que visée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

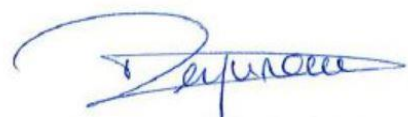
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire de séance.

A blue ink signature consisting of a long horizontal stroke followed by a small upward loop.

Le Président

A blue ink signature that appears to read 'Zapuncea' in a stylized, cursive script.

Secrétaire de séance